

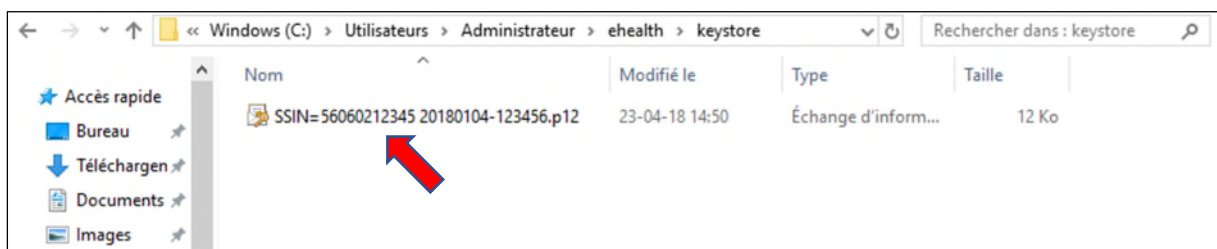
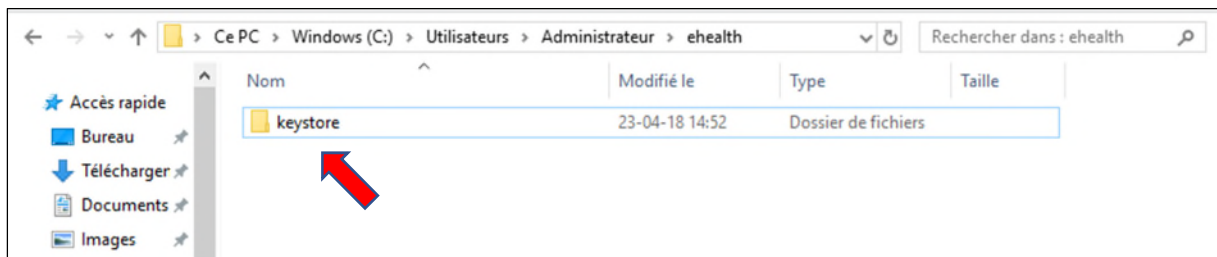
Procédure pour transférer le certificat ehealth sur une clé USB

1. Votre certificat se trouve dans le répertoire par défaut

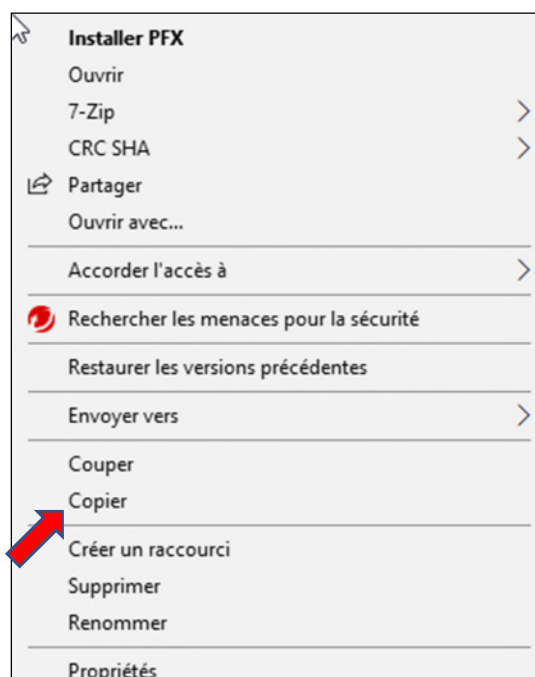
Par défaut, celui-ci se trouve dans « c:\utilisateurs\votre_profil\ehealth\Keystore\ »

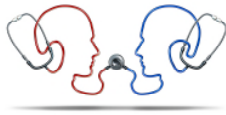
Utiliser votre « Explorateur de fichiers »  pour accéder au répertoire de votre certificat.

Votre fichier de certificat ehealth commence toujours par « SSIN » et à une extension « .p12 ».

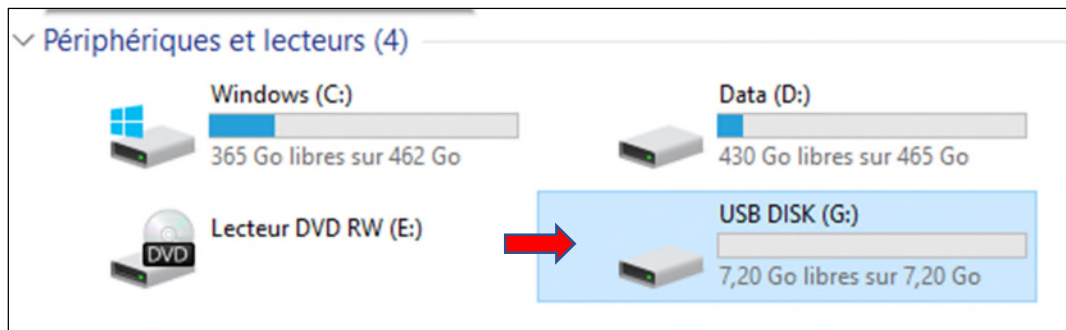


Ensuite faites un clic droit sur votre certificat et cliquez sur « copier ».





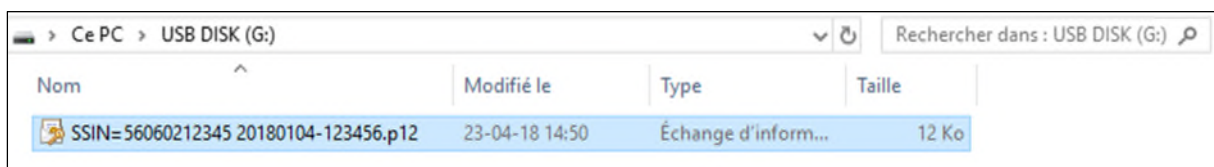
Assurez-vous que vous avez inséré votre clé USB dans votre ordinateur. Ouvrez via l'explorateur de fichiers votre clé USB et double cliquez sur votre clé USB.



Dans la racine de votre clé USB, faites un clic droit « coller » pour copier votre fichier sur la clé USB



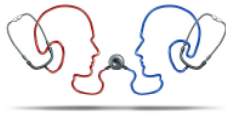
Si l'opération s'est bien déroulée vous devriez voir apparaître une copie de votre certificat sur votre clé USB.



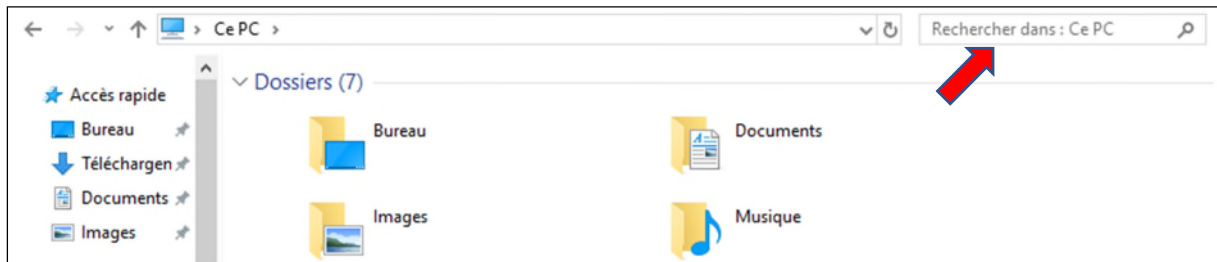
2. Votre certificat ne se trouve pas dans le répertoire par défaut

Si vous ne trouvez pas votre certificat dans le répertoire par défaut, vous pouvez utiliser la recherche Windows (icône en forme de loupe).



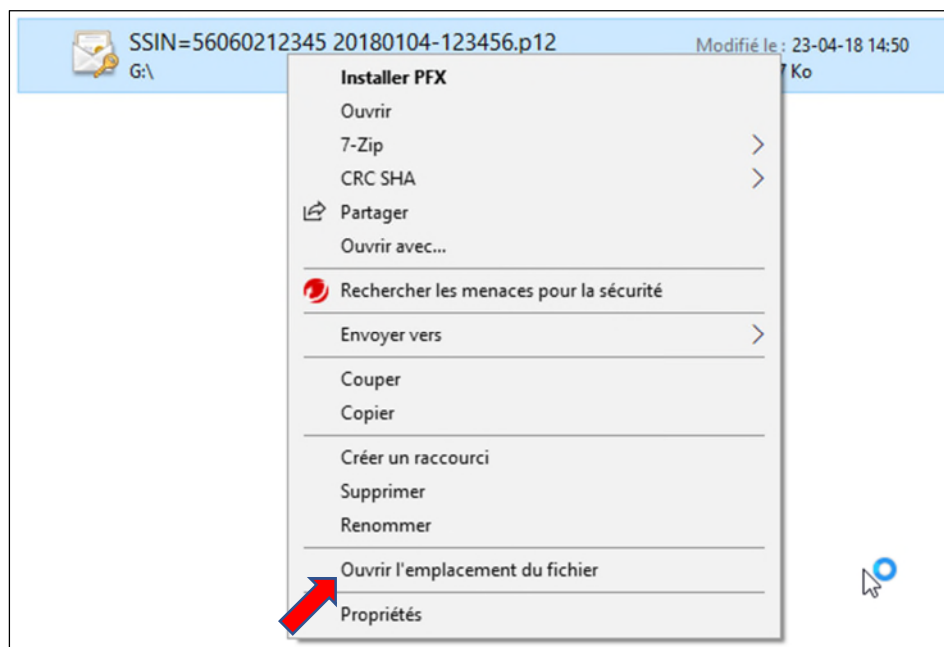


Vous pouvez également utiliser la fonction de recherche dans l'explorateur de fichiers.



Faites une recherche sur « *.p12 » pour rechercher tous les fichiers « .p12 » sur votre ordinateur.

Dans le résultat des recherches, faites clic droit sur votre fichier et sélectionnez « ouvrir l'emplacement du fichier ».



Ensuite reprenez la procédure de transfert comme expliqué au point 1.

N'oubliez pas de vous munir de votre clé USB lors de votre prochain passage au poste de garde.

Votre certificat e-health devra être copié sur l'ordinateur du poste de garde. Pour cela, n'hésitez pas à demander de l'aide au responsable du poste de garde !

Pour rappel, placer votre certificat e-health au poste de garde est entièrement sécurisé et vous permettra d'accéder au partage des données de santé (Sumehrs) et à la prescription électronique.

Si vous avez des problèmes ou des questions concernant votre certificat ehealth, vous pouvez prendre contact avec notre helpdesk via la ligne support 071/ 92 45 86 ou en remplissant le formulaire de demande d'aide sur <http://www.e-santewallonie.be/helpdesk.html>.